



## Séparation vie conjugale

Par **so\_saw94**, le **05/06/2013** à **22:04**

Bonjour,

Mes parents se séparent mais ne sont pas mariés. C'est ma mère qui souhaite quitter le domicile familial sachant qu'ils sont ensemble depuis 28 ans et ont eu deux enfants. Souhaitant donc partir, elle abandonne peu à peu toutes ses responsabilités concernant sa famille mais également tous les frais concernant le loyer, facture, courses... tout depuis des mois.

Des tas de factures, des débits importants nous sont revenus impayés. Mon père assume donc seul tous les frais.

Cela fait maintenant 6 mois voir 7 qu'elle ne paye absolument plus rien étant donné qu'elle s'est trouvé un appartement qu'elle obtiendra en juillet 2013 seulement, et vit donc encore avec nous.

Etant donné que mes parents ne sont ni mariés ni pacsés, et locataires, mon père peut il avoir recours à une procédure qui lui permettrait d'obtenir que ma mère paye ce qu'elle doit, qu'elle rembourse ses dettes ..?

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **06/06/2013** à **13:16**

Bonjour, légalement chaque personne doit payer les factures à son nom. Si votre père paye seul les factures aux deux noms, il peut demander le remboursement de la moitié. Pour cela il risque de falloir saisir la justice si elle fait la sourde oreille, cordialement

Par **so\_saw94**, le **06/06/2013** à **14:43**

Bonjour,

En effet les factures sont bien aux deux noms. Doit on faire appel a un avocat ou existe il d'autres moyens? Merci de votre réponse cordialement

Par **cocotte1003**, le **06/06/2013** à **18:32**

Commencez par lui envoyer une LRAR en la mettant en demeure de prendre en charge sa part des factures et joignez les justificatifs des sommes demandées. Vous lui précisez bien que si sous huitaine, par exemple, les sommes ne sont pas gelées vous remettrez le dossier à la justice, cordialement